EN BREF

Stratégie de développement économique 2005-2010 de la Ville de Montréal

réussir@montréal

Montréal

Les objectifs

Objectif principal

Hisser Montréal parmi les métropoles qui affichent le meilleur niveau de vie et la meilleure qualité de vie en Amérique du Nord d'ici 2025

Objectif complémentaire

Accélérer la croissance économique de Montréal

Objectif complémentaire

Établir un partenariat avec les gouvernements

Le positionnement

AXES DE POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE	POSITIONNEMENT SOUHAIT
L'environnement d'affaires	*Montréal, une destination d'affaires où l'on investit et réussit*
Le savoir et l'innovation	*Montréal, une ville de savoir et de design où les grappes industrielles innovent et performent*
La culture	*Montréal, une métropole culturelle d'avant-garde*
La qualité de vie	*Montréal, une ville où il fait bon vivre et travailler*
L'ouverture sur le monde	*Montréal, une ville internationale et cosmopolite ouverte sur le monde*

réussir@montréal

Le plan d'action — synthèse[1]

1. Montréal, une destination d'affaires où l'on investit et réussit

Pour être mondialement reconnue comme une destination d'affaires où l'on investit et réussit, Montréal, de concert avec les arrondissements et ses partenaires, améliorera l'efficacité des services aux entreprises, notamment dans les zones d'emploi, en assurant un traitement fiable et rapide des requêtes des gens d'affaires, en améliorant la sécurité dans les zones industrielles et commerciales et en développant de nouveaux services destinés notamment aux sièges sociaux et aux filiales d'entreprises étrangères. De plus, conformément à la loi 34, Montréal favorisera le soutien à l'entrepreneurship et les services-conseils aux entreprises (existantes ou en démarrage) en renforçant les services de première ligne offerts aux entreprises par le réseau des centres locaux de développement (CLD) en arrondissement, en structurant les services de deuxième ligne en développement économique et en favorisant la solidarité et la réussite des entreprises d'économie sociale. Par ailleurs, la Ville prendra plusieurs mesures pour accroître le pouvoir d'attraction du centre-ville comme destination d'affaires et destination commerciale. Enfin, la Ville veillera au développement des infrastructures stratégiques de transport de manière à faciliter l'expansion des entreprises montréalaises.

1er AXE D'INTERVENTION STRATÉGIQUE

Améliorer l'environnement d'affaires

PRIORITÉ	PRIORITÉ	PRIORITÉ	PRIORITÉ
1.1 Offrir des services municipaux efficaces aux entreprises et aux investisseurs	**1.2 Arrimer et dynamiser les composantes du système entrepreneurial montréalais**	**1.3 Accroître le pouvoir d'attraction du centre-ville comme destination d'affaires**	**1.4 Assurer le développement des infrastructures stratégiques de transport**
ACTIONS	ACTIONS	ACTIONS	ACTIONS
1.1.1 Améliorer la gestion des services municipaux dans les zones d'emplois	1.2.1 Renforcer les services de première ligne offerts aux entreprises par le réseau des CLD en arrondissement	1.3.1 Favoriser le développement du tertiaire moteur au centre-ville	1.4.1 Harmoniser l'expansion de l'industrie du transport des marchandises et l'amélioration de la qualité de vie
1.1.2 Assurer un traitement fiable et rapide des requêtes des gens d'affaires (7/7—24/24)	1.2.2 Structurer les services de deuxième ligne en développement économique	1.3.2 Accélérer la mise en valeur du domaine public au centre-ville	1.4.2 Soutenir la croissance du port de Montréal pour conserver l'avantage concurrentiel
1.1.3 Offrir des services adéquats aux sièges sociaux et aux filiales d'entreprises étrangères	1.2.3 Favoriser la solidarité et la réussite des entreprises d'économie sociale	1.3.3 Soutenir la valorisation du cadre bâti et des terrains non construits au centre-ville	1.4.3 Relier le centre-ville et l'aéroport Montréal-Trudeau par une navette rapide
1.1.4 Accroître la sécurité dans les zones industrielles et commerciales			1.4.4 Établir un réseau sans fil et de connectivité à très haut débit
Projets : un aperçu			
• Volet « Affaires » de la *e-Cité* • Élargissement du mandat des CLD afin d'y inclure les sièges sociaux et les filiales étrangères	• Centre d'innovation de la PME (CIPME) • Mise en place d'un réseau intégré de services aux entrepreneurs • Collectif montréalais pour le réemploi	• Havre de Montréal • Réaménagement : boulevards Saint-Laurent De Maisonneuve, René-Levesque, côte du Beaver-Hall, rues Peel, McGill, University, De Bleury et Berri • Quartier des spectacles • Planification et développement du centre-ville élargi	• Réaménagement : rue Notre-Dame, échangeur Dorval—Côte-de-Liesse, échangeur Parc—des Pins, lien Cavendish—Cavendish, rue Sherbrooke Est

1- La version intégrale de la *Stratégie de développement économique 2005-2010* comprend une description détaillée des 15 priorités et de chacune des quelque cinquante actions de la présente synthèse. [ville.montreal.qc.ca]

2. Montréal, une ville de savoir et de design où les grappes industrielles innovent et performent

Pour être mondialement reconnue comme une ville de savoir et de design où les grappes industrielles innovent et performent, Montréal favorisera l'amélioration du processus de développement du capital humain. Aussi, la Ville soutiendra des initiatives qui favoriseront un plus grand taux de diplomation et qui accroîtront sa notoriété de ville de savoir. Dans cet esprit, elle s'associera aux travaux du Comité *Montréal, ville apprenante, de savoir et d'innovation* de la CRÉ. La création de la Cité universitaire internationale représente à cet effet une contribution significative, tout comme l'attention particulière que portera désormais la Ville aux projets immobiliers des universités. Montréal misera également sur des actions qui permettront d'accroître la capacité d'innovation et qui conduiront à considérer le design comme un vecteur d'innovation dans une très large gamme d'applications. Par ailleurs, Montréal poursuivra son soutien au développement de grappes de compétition que sont l'aérospatiale, les sciences de la vie, les technologies de l'information et des communications de même que celle du textile et du vêtement. De plus, la Ville continuera d'appuyer des initiatives stratégiques de développement dans l'industrie bioalimentaire, l'industrie du tourisme, l'industrie de la pétrochimie et l'industrie du cinéma et de la télévision de manière à favoriser le maintien d'une économie diversifiée. Enfin, Montréal collaborera au déploiement des nanotechnologies.

2e AXE D'INTERVENTION STRATÉGIQUE

Stimuler le renforcement du savoir, de l'innovation et du dynamisme des grappes industrielles

PRIORITÉ	PRIORITÉ	PRIORITÉ
2.1 Améliorer le processus de développement du capital humain	**2.2 Favoriser la R-D et le design pour accélérer l'innovation**	**2.3 Accélérer le développement des grappes industrielles**
ACTIONS	**ACTIONS**	**ACTIONS**
2.1.1 Soutenir les initiatives favorisant la croissance du taux de diplomation	2.2.1 Soutenir les initiatives d'accroissement de l'innovation	2.3.1 Maintenir le leadership de Montréal en aérospatiale
2.1.2 Doter Montréal d'une cité universitaire internationale	2.2.2 Doter Montréal d'une politique avant-gardiste du design	2.3.2 Accroître la reconnaissance mondiale de la grappe des sciences de la vie
2.1.3 Favoriser l'élimination du sous-financement chronique des institutions d'enseignement supérieur		2.3.3 Soutenir la croissance des technologies de l'information et des communications
2.1.4 Soutenir et accompagner les projets de développement immobilier des universités		2.3.4 Donner suite à la mobilisation et soutenir la grappe de l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel
		2.3.5 Soutenir la transformation de l'industrie du textile et du vêtement
		2.3.6 Contribuer à la mise en œuvre du pôle bioalimentaire
		2.3.7 Favoriser le déploiement de la *nouvelle* pétrochimie montréalaise
		2.3.8 Accélérer l'émergence des nanotechnologies
Projets : un aperçu		
• Cité universitaire internationale • Atlas du savoir de Montréal • Mise en place d'équipes consacrées au développement des universités • Comité de la CRÉ *Montréal, ville apprenante, de savoir et d'innovation*	• Stratégie métropolitaine d'innovation (CMM) • Ville de design — Design de Ville	• *Montréal, technopole de la santé* • Création du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec • Plan d'action Mode • Pôle biolalimentaire • Secrétariat des grappes (CMM)

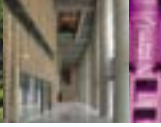

3. Montréal, une métropole culturelle d'avant-garde

Pour être mondialement reconnue comme une métropole culturelle d'avant-garde, Montréal favorisera notamment la croissance des industries culturelles en appuyant les initiatives d'intensification des liens entre les industries culturelles et technologiques de même que l'émergence de la filière des arts numériques, en soutenant les grands événements culturels et festifs, en valorisant la création actuelle et en assurant le développement d'un réseau de circulation et de diffusion de la production culturelle incluant le Quartier des spectacles. Enfin, Montréal facilitera la réhabilitation d'immeubles à des fins d'ateliers d'artistes.

3e AXE D'INTERVENTION STRATÉGIQUE

Contribuer à consolider et à développer Montréal comme métropole culturelle d'avant-garde

PRIORITÉ	PRIORITÉ
3.1 Favoriser la diversification et la croissance des industries culturelles	**3.2 Appuyer le développement du réseau de circulation et de diffusion de la production culturelle, notamment au centre-ville**
ACTIONS	**ACTIONS**
3.1.1 Soutenir les initiatives d'intensification des liens entre les industries culturelles et technologiques	3.2.1 Mener à terme le projet du Quartier des spectacles
3.1.2 Appuyer l'émergence de la filière des contenus numériques	3.2.2 Faciliter la réhabilitation d'immeubles pour accueillir des ateliers d'artistes, notamment au centre-ville
3.1.3 Soutenir les grands événements culturels et festifs	
3.1.4 Valoriser la création actuelle	
Projets : un aperçu	
• Création du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec • Comité conjoint de veille sur la cyberculture • Plan de développement à long terme des festivals	• Quartier des spectacles • Plan d'action sur les ateliers d'artistes

Photo : Société du Havre de Montréal

4. Montréal, une ville où il fait bon vivre et travailler

Pour être mondialement reconnue comme une ville où il fait bon vivre et travailler, Montréal portera une attention particulière à la qualité de l'aménagement urbain — en accordant une plus grande place au design — à la mise en valeur du mont Royal et à la valorisation du cadre bâti. Elle poursuivra également ses efforts de promotion du design dans les établissements commerciaux. Par ailleurs, la Ville accélérera le développement des espaces à vocation résidentielle en mettant en valeur les terrains vacants, notamment au centre-ville, de même que dans les zones industrielles désaffectées. Afin de consolider les noyaux villageois et d'enrichir la vie de quartier, la Ville appuiera la revitalisation et le développement des artères commerciales traditionnelles en soutenant les actions concertées des regroupements de gens d'affaires, y compris des sociétés de développement commercial. Dans cet esprit, Montréal étudiera l'opportunité de créer des programmes incitatifs en matière de commerce et d'industrie. Enfin, fidèle à ses engagements en matière de développement durable, Montréal intensifiera et diversifiera les activités aux abords des stations de métro et des gares de train et facilitera le déplacement des personnes par transport collectif dans les zones d'emplois.

4e AXE D'INTERVENTION STRATÉGIQUE

Améliorer la qualité des milieux de vie

PRIORITÉ	PRIORITÉ	PRIORITÉ
4.1 Améliorer la qualité de l'environnement urbain	**4.2 Accroître la population résidante au centre-ville**	**4.3 Accélérer la mise en valeur des secteurs propices à l'intensification et à la diversification des activités**
ACTIONS	**ACTIONS**	**ACTIONS**
4.1.1 Soutenir l'innovation en design pour améliorer la qualité du domaine public et du cadre bâti	4.2.1 Développer la fonction résidentielle dans certains secteurs du centre-ville	4.3.1 Valoriser les terrains vacants et les zones industrielles
4.1.2 Réformer le concours Commerce Design Montréal	4.2.2 Soutenir l'établissement de commerces de proximité dans les quartiers résidentiels du centre-ville	4.3.2 Développer les espaces à vocation résidentielle
4.1.3 Protéger et mettre en valeur le mont Royal et son patrimoine		4.3.3 Favoriser le développement des artères commerciales traditionnelles
		4.3.4 Intensifier et diversifier les activités aux abords des stations de métro et des gares de train
		4.3.5 Faciliter le déplacement des personnes par transport collectif, principalement dans les zones d'emplois
Projets : un aperçu		
• Plan d'urbanisme • Politique du patrimoine • Politique des milieux naturels • Politique avant-gardiste de design • Politique de sécurité civile • Expansion du réseau de pistes cyclables • Table de concertation du mont Royal • Réaménagement de l'échangeur des Pins et de la voie Camilien-Houde	• ICI Montréal (programme de soutien financier, volet commerce) • Faubourg Québec • Faubourg Saint-Laurent • Faubourg des Récollets • Secteur Paper Hill • Secteur Chaboillez • Îlot *The Gazette*	• Stratégie d'inclusion du logement abordable • Divers programmes de soutien en habitation • ICI Montréal (programme de soutien financier, volets commercial et industriel) • Cour de triage Outremont • Royalmount IRB — Blue Bonnets • Plan d'action pour la relance du secteur l'Acadie – Chabanel • Relocalisation du Taj-Mahal • Plan d'action « Maguire » (Plateau Mont-Royal) • Pôle Montréal-Trudeau (aéroport) • Site Contrecœur

5. Montréal, une ville internationale et cosmopolite ouverte sur le monde

Pour être mondialement reconnue comme une ville internationale et cosmopolite ouverte sur le monde, Montréal devra affirmer son positionnement et accroître sa notoriété sur la scène internationale en définissant et en faisant la promotion d'une image de marque cohérente et intégrée qui prenne appui sur les atouts uniques qui lui confèrent son caractère distinctif en Amérique du Nord. Pour récolter les fruits de cet effort de promotion, la Ville et ses partenaires gouvernementaux devront cependant majorer leur offre de manière à accroître le pouvoir d'attraction de la métropole et à faire de Montréal une destination d'affaires de premier choix face à ses concurrentes.

De plus, Montréal continuera à faire preuve d'une grande ouverture sur le monde et favorisera un enrichissement collectif, en appuyant le recrutement, l'accueil, la reconnaissance et la rétention des travailleurs étrangers du savoir. Par ailleurs, Montréal misera sur le centre-ville pour se tailler une place de premier plan parmi les grandes destinations de tourisme urbain en Amérique du Nord. Des efforts seront aussi consentis pour attirer de grandes conférences et de nouveaux événements d'envergure internationale et ainsi consolider l'avantage stratégique de *Montréal, ville de festivals*. Enfin, la Ville intensifiera son action institutionnelle tout en valorisant Montréal comme lieu d'accueil des organisations internationales.

5e AXE D'INTERVENTION STRATÉGIQUE

Affirmer le positionnement et accroître la notoriété internationale de Montréal

PRIORITÉ	PRIORITÉ	PRIORITÉ
5.1 Intensifier le rayonnement international de Montréal	**5.2 Accroître le pouvoir d'attraction de Montréal**	**5.3 Faire de Montréal et du centre-ville une destination internationale de tourisme, de congrès et de grands événements**
ACTIONS	**ACTIONS**	**ACTIONS**
5.1.1 Définir et promouvoir l'image de marque de Montréal et de son centre-ville	5.2.1 Assurer la compétitivité de Montréal comme destination d'affaires	5.3.1 Positionner le centre-ville parmi les principales destinations de tourisme urbain en Amérique du Nord
5.1.2 Intensifier l'action institutionnelle de Montréal aux États-Unis, notamment dans les régions du Nord-est et du Midwest	5.2.2 Favoriser l'accueil et la reconnaissance des travailleurs étrangers du savoir et des étudiants étrangers	5.3.2 Mettre en valeur les divers pôles touristiques de Montréal
5.1.3 Promouvoir les produits, les services et l'environnement d'affaires montréalais à l'étranger	5.2.3 Valoriser Montréal comme lieu d'accueil des organisations internationales	5.3.3 Attirer les grandes conférences et les grands congrès internationaux
		5.3.4 Consolider l'avantage de *Montréal, ville de festivals*, et attirer des événements culturels, sportifs et festifs de calibre international
Projets et événements : un aperçu		
• Définition de l'image de marque de Montréal (*branding*) • Plan d'action en affaires internationales (Ville et CMM) • Plan d'action du World Trade Centre Montréal	• Plan d'action 2005-2007 de Montréal International • Cité universitaire internationale • Étude de positionnement de la CMM	• Quartier des spectacles • Stratégie de prospection et d'attraction d'événements • Havre de Montréal • Plan de développement touristique 2003-2010 de Tourisme Montréal • Plan d'action du Palais des congrès de Montréal • Centre de foires • Grands pôles touristiques - Vieux-Montréal - Vieux-Port de Montréal - Parc Jean-Drapeau - Pôle Maisonneuve - Mont Royal - Canal de Lachine • Grands événements - Les grands festivals - Grand Prix de F1 du Canada - Internationaux de tennis du Canada - 11es Championnats du monde FINA — Montréal 2005 - Outgames 2006 - Championnat du monde juniors de la FIFA 2007 - Conférence de l'ONU sur les changements

Savoir, culture, créativité, savoir-faire et ouverture sur le monde :
les facteurs clés de la réussite économique

réussir@montréal

Sont disponibles en format PDF sur le site Internet de la Ville :

Les versions intégrale et sommaire de la *Stratégie de développement économique 2005-2010 de la Ville de Montréal*, juin 2005.
Le Diagnostic sur l'état de l'économie montréalaise, octobre 2004.
Le *Bilan économique 2004 de la Ville de Montréal*, mai 2005.

Pour en savoir plus : **[ville.montreal.qc.ca]** Pour nous joindre : **[reussir@ville.montreal.qc.ca]**

Ce document est imprimé sur du papier ChorusArt qui contient 50 % de papier recyclé,
dont 15 % post-consommation. Sans acide et sans chlore élémentaire.